

## Rénovation Thermique : les nouvelles obligations - RT 2018

(Arrêté du 22 mars 2017 applicable depuis le 01/01/2018)

### ENJEUX

Connaître les exigences de l'arrêté du 22 mars 2017 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des bâtiments existants afin de réaliser des travaux conformes à la réglementation

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître le champ d'application de l'arrêté du 22 mars 2017.
- Citer 3 exemples de travaux concernés par les exigences de l'arrêté du 22 mars 2017.
- Proposer au moins 2 solutions techniques en liens avec son ou ses activités répondant aux exigences de la réglementation.
- Connaître les sanctions en cas de non-respect de la réglementation.

### PUBLIC

Artisans et salariés du bâtiment, chefs d'entreprises et encadrement, commerciaux, maître d'œuvre intervenant en rénovation.

### PRE-REQUIS

Pas de pré-requis

### METHODES

- Apports du formateur
- Diaporamas
- Etude de cas

### ANIMATION

Formateurs spécialisés en rénovation thermique et amélioration de l'habitat.

### PROGRAMME : 1 jour (7 heures)

- Contexte réglementaire et enjeux
- Modalités d'application de l'arrêté du 22 mars 2017
- Ce qui change à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018
- Les exigences à respecter :
  - les parois opaques : murs, toiture, planchers ;
  - les parois vitrées : fenêtres, châssis de toit ;
  - le chauffage ;
  - l'eau chaude sanitaire ;
  - le refroidissement ;
  - la ventilation ;
  - l'éclairage ;
  - les ENR.
- Exemples de solutions techniques et étude de cas.
- Obligation d'isolation en cas de travaux importants :
  - *Décret du 30 mai 2016*
- Contrôle et attestation de prise en compte de la réglementation thermique.
- Approche juridique et sanction en cas de non-respect
- QCM\* de contrôle des connaissances

\*Questionnaire à Choix Multiples

### SUIVI

Feuilles d'émargement collectives contre signées par le formateur et attestation de fin de formation - Fiche d'évaluation de la formation renseignée par chaque stagiaire. Remise d'un fascicule support de travail et de ressources réglementaires.

### A PREVOIR / A NOTER

Clé USB (certains supports de formation peuvent être remis sous format numérique)

**PROCHAINES SESSIONS : nous consulter**  
**PRIX : 210 € NT)**